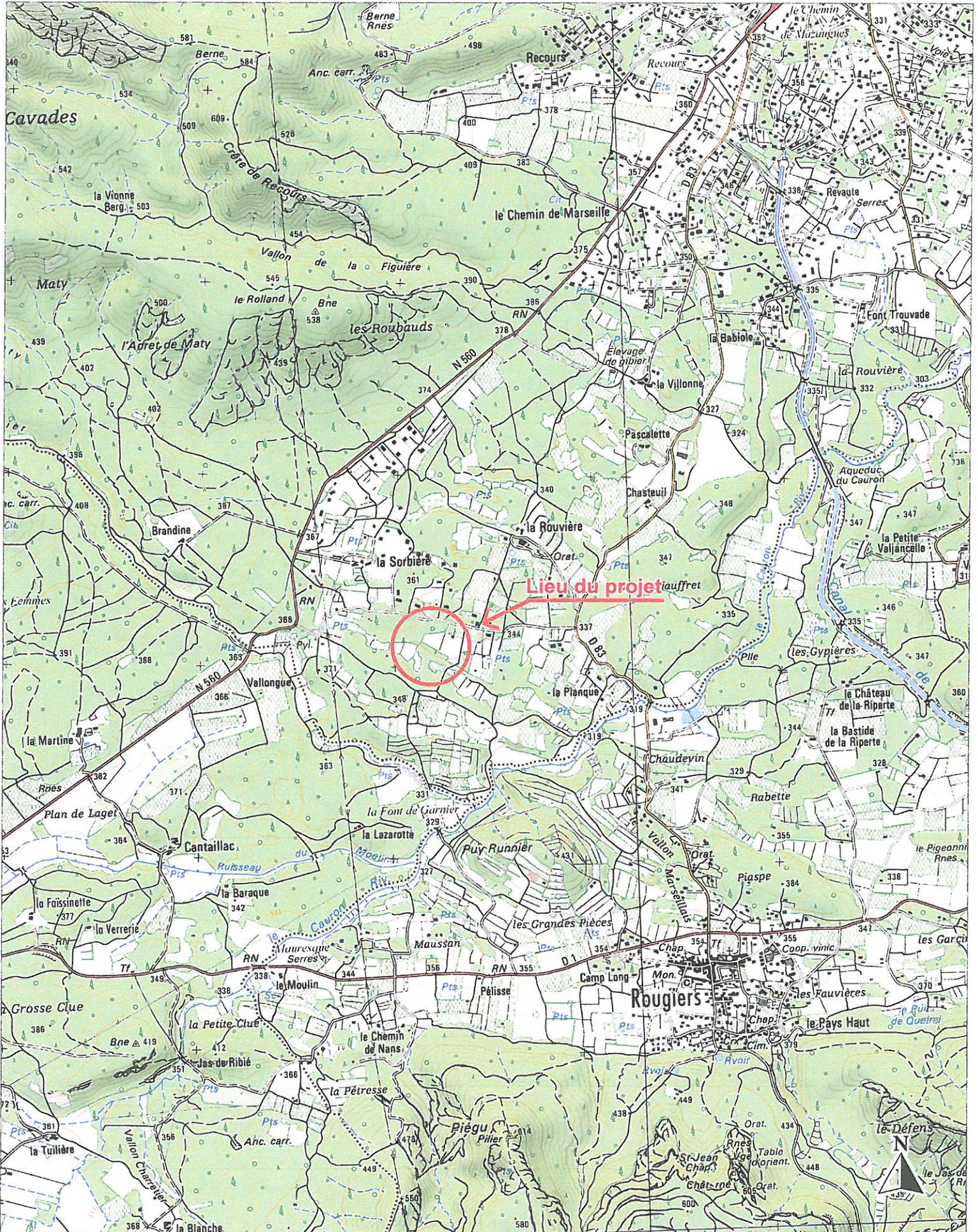


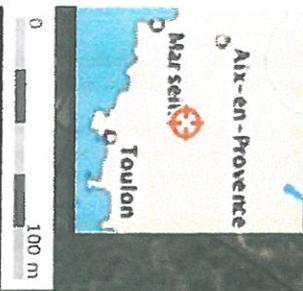
PLAN DE SITUATION

Ech : 1/25 000

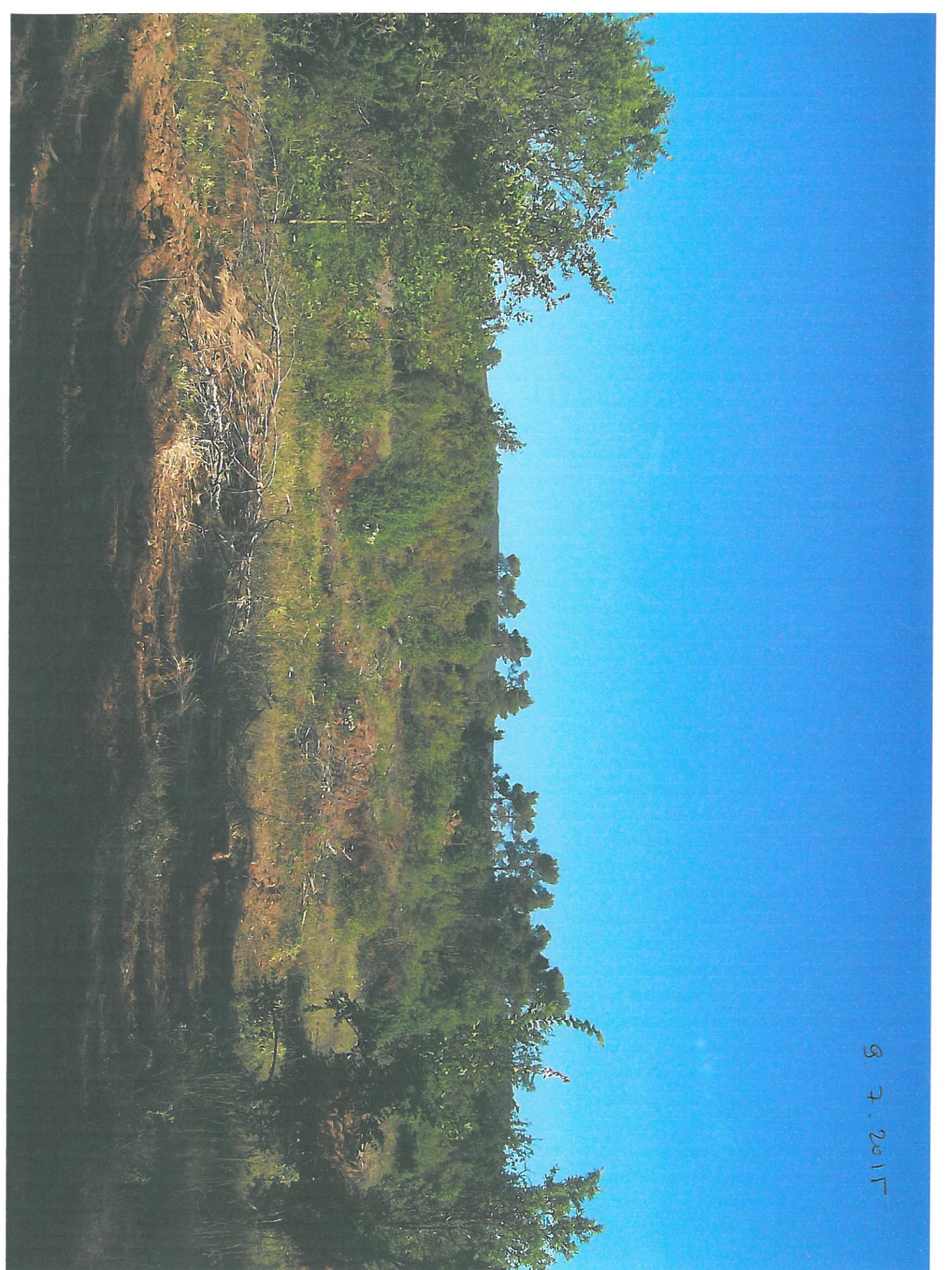




Rechercher un lieu, une adresse

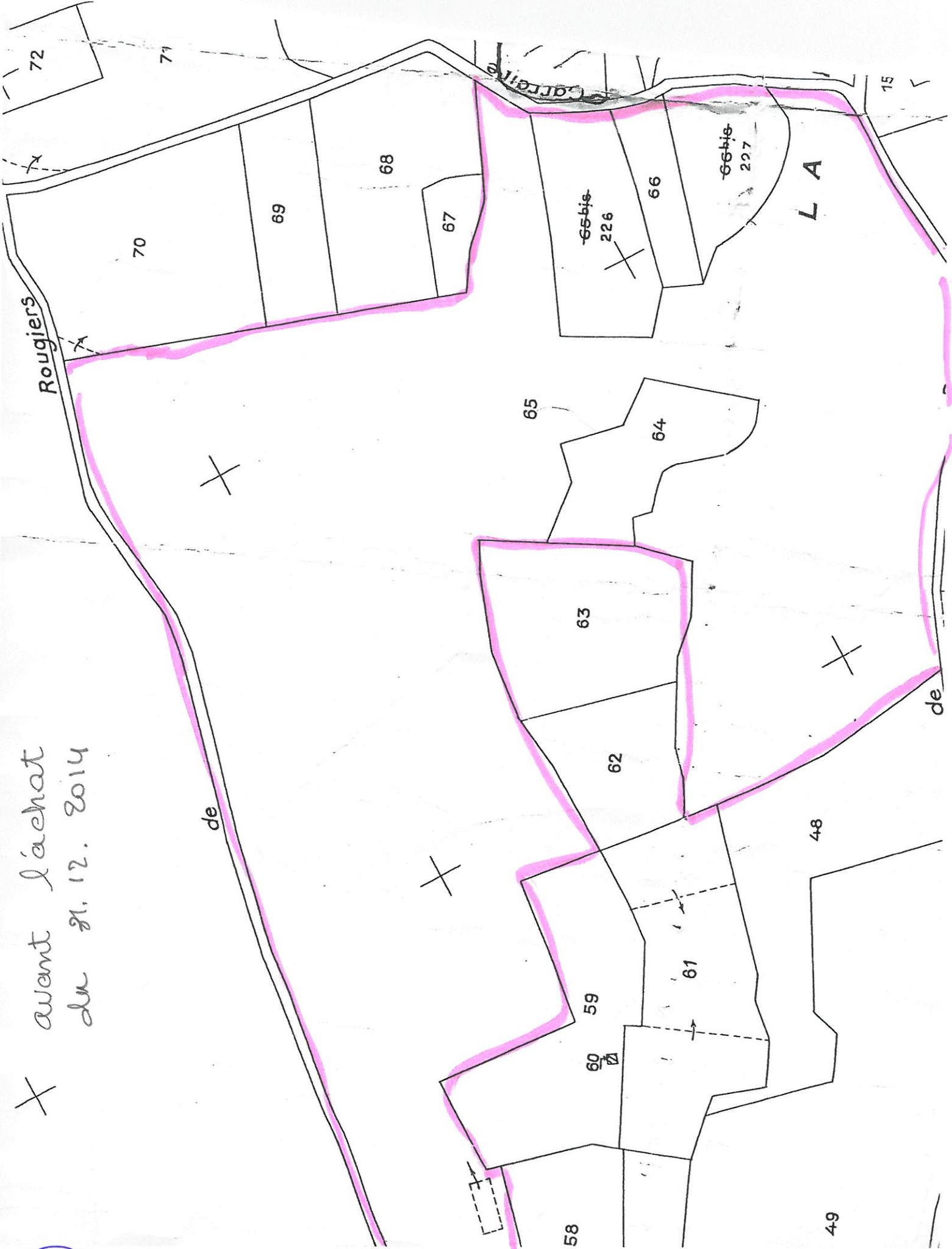


8. 7. 2015



(1)

X avant l'achat
du 21.12.2014



EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Section :
Feuille(s) :
Qualité du plan :

Echelle d'origine :
Echelle d'édition : 1/4000
Date de l'édition : 29/12/2014
Support numérique :

CERTIFICATION
(Art. 25 du décret n° 55-471 du 30 avril 1955)
Le présent document d'arpentage, certifié par les propriétaires sous-jurés (3)

a été établi (1) :

- A - D'après les indications qu'ils ont fournies au bureau ;
- B - En conformité d'un piquetage : _____ effectué sur le terrain ;
- C - D'après un plan d'arpentage ou de bornage, dont copie ci-jointe, dressé le _____ par _____ géomètre à _____

Les propriétaires déclarent avoir pris connaissance des informations portées au dos de la présente 6463.

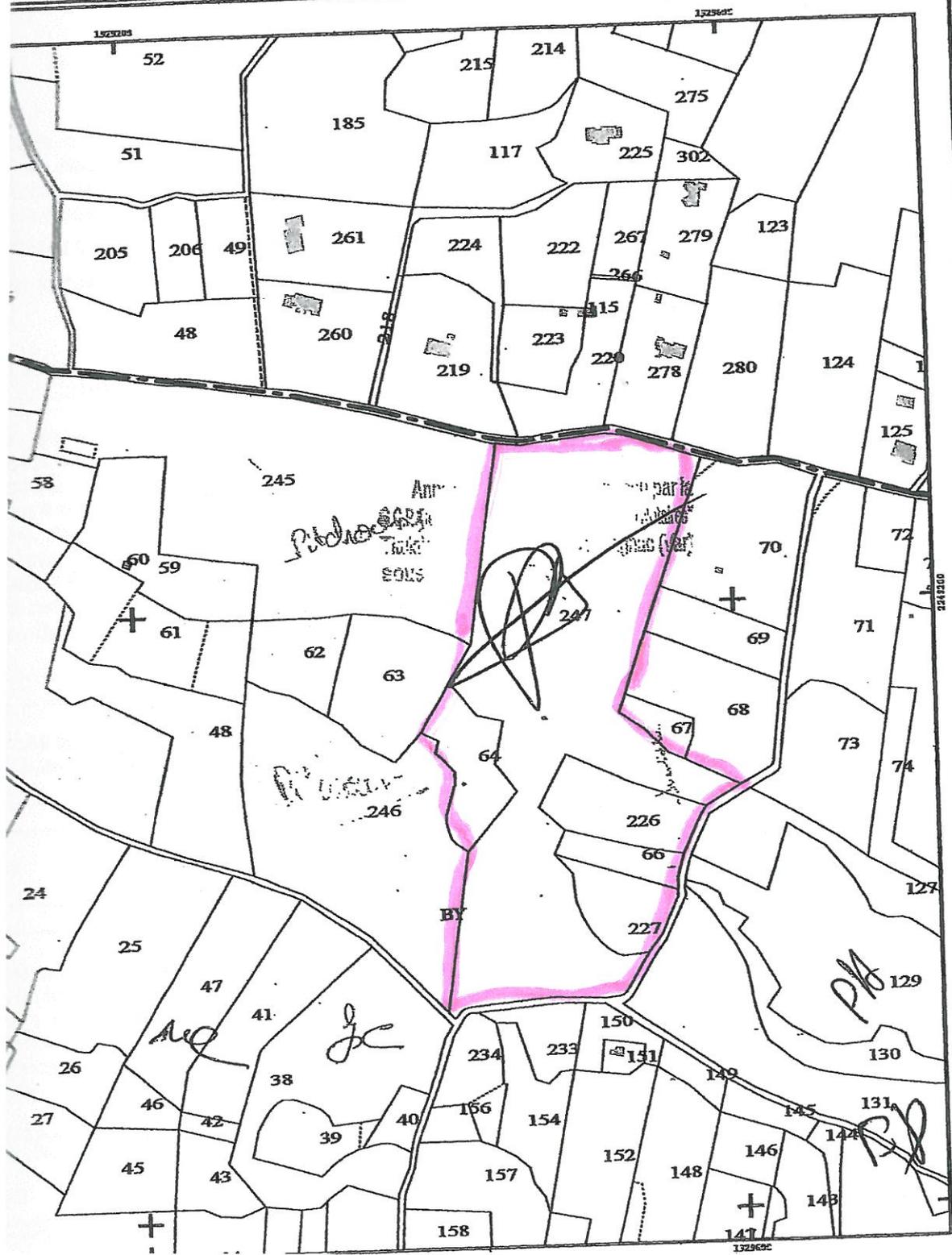
(1) Réviser les anciennes feuilles. En l'absence d'acte applicable qui donne le cas échéant origine (plan révisé par suite de bornage). Dans le cas contraire, les propriétaires peuvent avoir effectué eux-mêmes le piquetage.
 (2) Qualité de la personne requise (géomètre expert, arpenteur, géomètre ou technicien relevé de son titre, etc...)
 (3) Préciser les noms et qualités des signataires ainsi que l'adresse de la commune (commune, conseil, représentant qualifié de l'habitant assigné, etc...)

D'après le document d'arpentage dressé
 Par CURET (2)
 Réf. : 58/14
 Le 31/12/2014
J. Curet

Document certifié et numéroté le 29/12/2014

Après l'achat

2



22914

CERTIFICATION
(Art. 25 du décret n° 55-471 du 30 avril 1955)

Le présent document d'arpentage, certifié par les propriétaires soussignés (3) a été établi (1) :

A - D'après les indications qu'ils ont fournies au bureau ;

B - En conformité d'un piquetage : _____ effectué sur le terrain ;

C - D'après un plan d'arpentage ou de bornage, dont copie ci-jointe, dressé le _____ par _____ géomètre à _____

Les propriétaires déclarés ont eu connaissance des informations portées au dos de la présente (art. 6463), le _____

Document vérifié et numéroté le 29/12/2014

Echelle d'origine :
Echelle d'édition : 1/4000
Date de l'édition : 29/12/2014
Support numérique : _____

D'après le document d'arpentage dressé

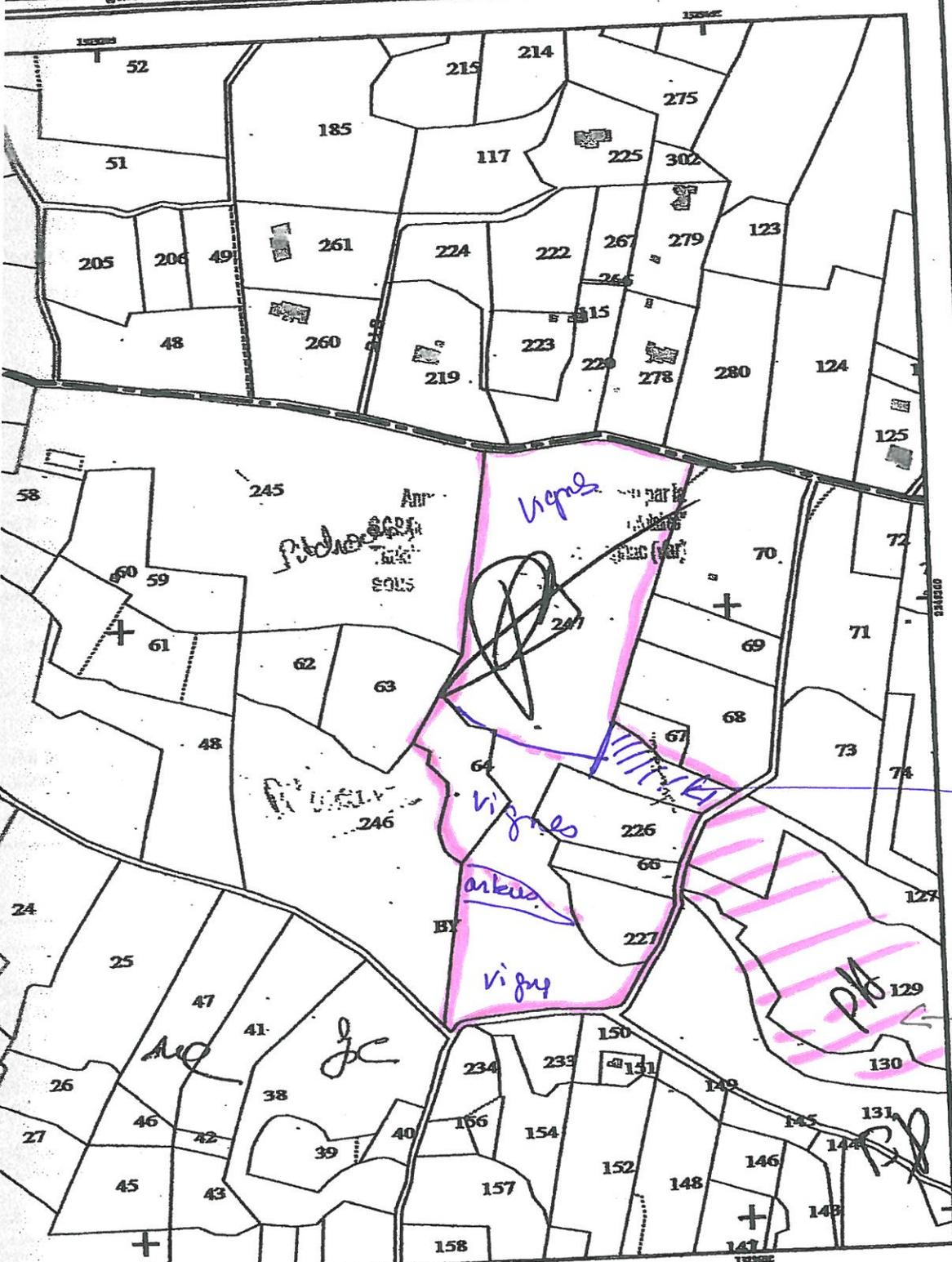
Par CURET (2)

Réf : 58/14
Le 31/12/2014

Do Curet

W

travaux
à prévoir
et
résultat
après
chovars.



de pot
pour les
pierres
et gravas.
voisins...

ma
propriété
en vignes.
à ce jour.

Monsieur DAVID Frédéric.

2704 Rte de Rougiers

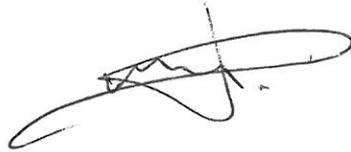
83470

SAINT-MXIMIN

SAINT-MAXIMIN LE 10.07.2015

Madame

Je dois transmettre ce dossier rapidement à la DDTM du VAR. Je désire préparer une partie de mon terrain durant la période estivale car à ce moment là j'ai moins de travail sur mon exploitation. A partir de septembre il y a les vendanges. Je désire planter des vignes début 2016 ayant obtenu les droits en AOC pour la partie classée.
Recevez Madame mes salutations distinguées.



DREAL PACA - SBEP	
Arrivé le : 15 JUL. 2015	N°
Unité(s) ou autre(s) service(s) :	
Pour attribution :	
Pour information :	

Ps - Dossier transmis par E-mail.
Mais je ne sais si cela était conforme.